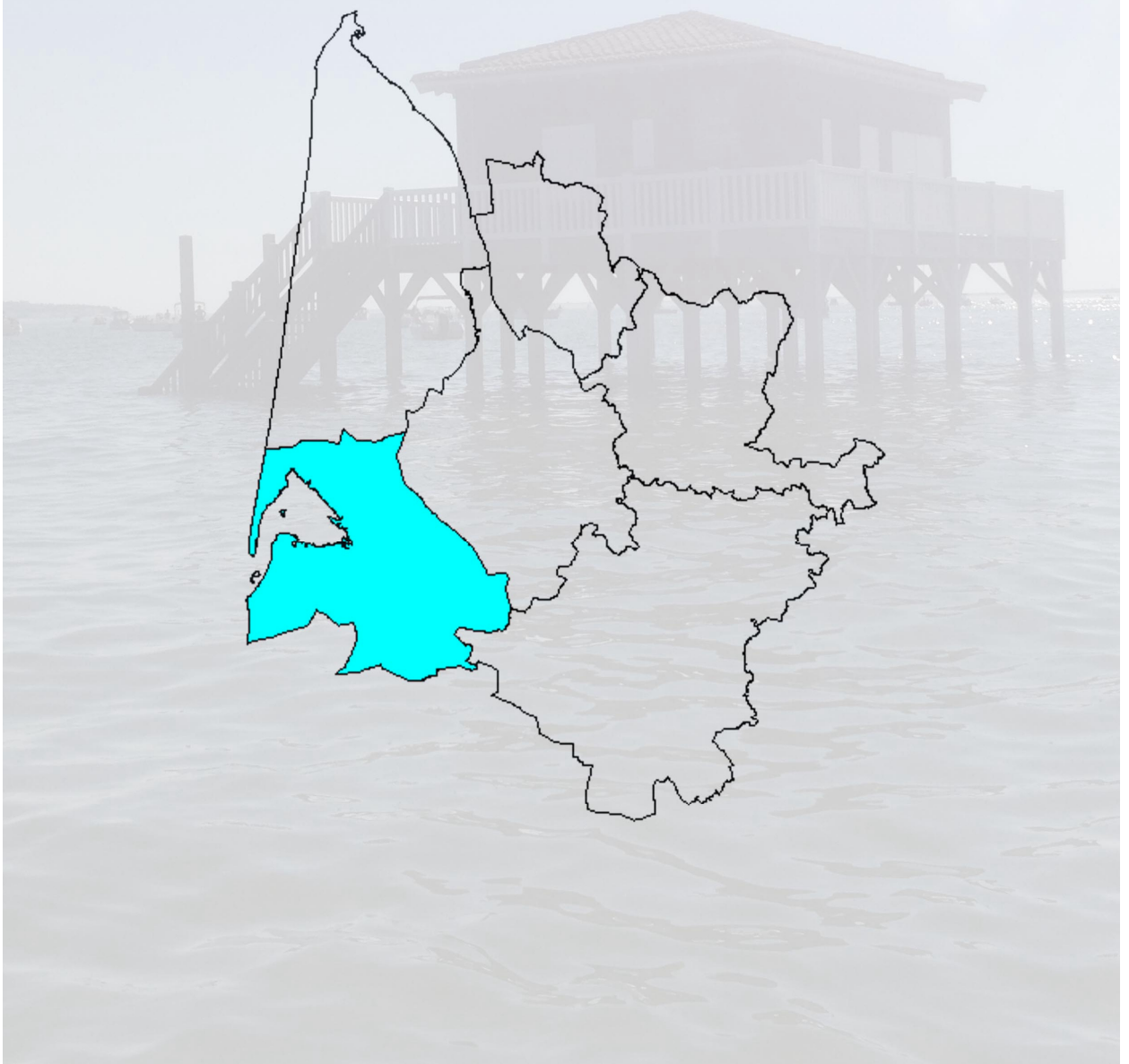


LE BASSIN D'ARCACHON



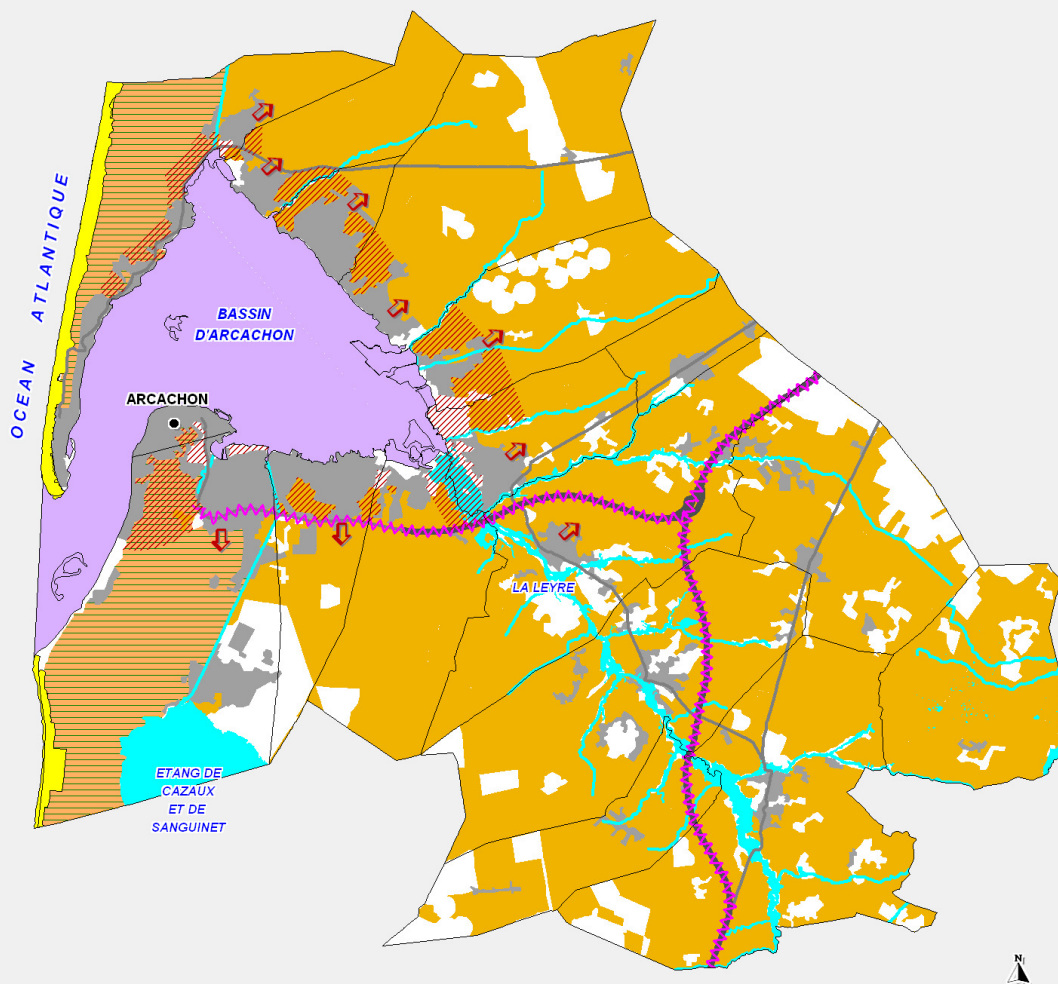
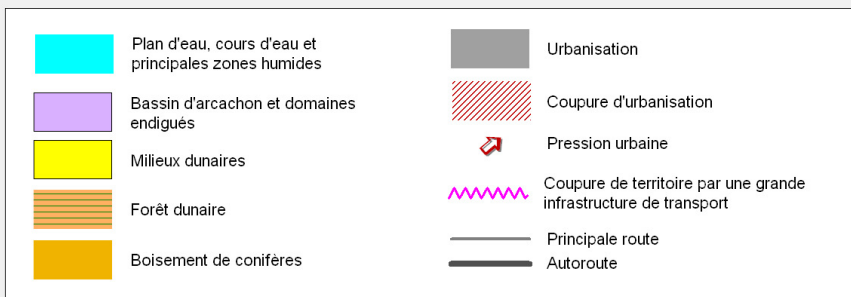
LA BIODIVERSITE	
ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Le Bassin d’Arcachon, un espace naturel d’intérêt biologique majeur : un site d’importance internationale pour les oiseaux d’eau, un lieu de ponte, d’éclosion, de grossissement pour de nombreux poissons marins, des milieux halophiles d’une très grande richesse floristique...</p> <p>Les espaces d’intérêt majeur bénéficiant d’une protection forte et pérenne : espaces remarquables et espaces boisés significatifs de la loi littoral, Natura 2000, Réserves naturelles, Sites classés, Maîtrise foncière d’espaces naturels.</p> <p>Des espaces naturels « retro-littoraux » de grande étendue, de nature variée associés à une biodiversité diversifiée (les milieux dunaires, les lacs et cours d’eau, les grands espaces forestiers, les zones humides...) et assurant de nombreuses fonctions (biologiques, paysagères, hydrauliques, économiques...):</p> <ul style="list-style-type: none"> - le canal des landes et le canal des étangs qui abritent des espèces animales protégées. - le Delta de la Leyre qui constitue une entité d’intérêt majeur et spécifique. Les eaux douces de la rivière et les eaux salées de l’océan se rejoignent et sont propices à l’implantation d’espèces spécifiques. - le système dunaire présente un milieu physique sur lequel se développe un groupement de végétaux particuliers au littoral atlantique. - les prés-salés, soumis à l’influence des marées, abritent une flore et une faune particulières spécialement adaptées à ce type de milieu humide. - la forêt usagère de la Teste-de-Buch est un massif forestier très riche en faune et flore, elle abrite un écosystème précieux. Son originalité botanique est la conséquence de son statut. 	<p>Une biodiversité en déclin du fait de la consommation des espaces naturels sous l’effet du développement de l’urbanisation.</p> <p>La fragmentation des espaces par les infrastructures routières entre les grands massifs forestiers (forêt du Médoc et forêt landaise).</p> <p>Les zones tampons entre les espaces d’intérêt majeur et les espaces urbanisés qui voient leur taille se réduire.</p> <p>Des franges urbaines soumises à une forte pression foncière malgré l’arsenal protecteur.</p> <p>Un rétrécissement progressif de la trame verte dans les tissus urbains constitués.</p>

OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>La présence de nombreux acteurs intervenant dans la protection et la gestion des espaces naturels : État, CELRL, Département, le PNR des Landes de Gascogne, ONF, Associations naturalistes, Fédération des Chasseurs...</p> <p>L'optimisation des mesures de gestion des sites Natura 2000 via les DOCOB. 10 sites dont 6 possèdent un DOCOB approuvé et 4 ont un diagnostic préalable en cours.</p> <p>La création du Parc Naturel Marin, qui doit permettre de concilier la protection du milieu marin avec la poursuite des activités maritimes durables.</p> <p>L'Opération Grand Site menée par le Syndicat mixte de la dune du Pilat (mesures de protection et de mise en valeur du site).</p> <p>La mise en œuvre de la charte du PNR des Landes de Gascogne pour 11 communes du territoire.</p> <p>Une meilleure connaissance des zones humides via le SAGE « Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés ». Une des actions de ce SAGE révisé sera d'identifier les ZHIEP (Zones Humides d'Intérêt Environnemental Particulier) et les ZSGE (Zones humides Stratégiques pour la Gestion de l'Eau).</p> <p>Dans le cadre de l'identification de la trame verte et bleue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Leyre et les cours d'eau du nord Bassin sont des zones très importantes de dispersion et d'échanges des populations de mammifères aquatiques et semi-aquatiques (Loutre, Vison d'Europe...) entre plusieurs bassins versants. - le canal des Landes et le canal des étangs sont des zones de connexion entre le bassin et les lacs arrière-littoraux de Gironde et des Landes pour des espèces comme l'anguille, la lamproie marine, la loutre, le Vison d'Europe, la cistude d'Europe. 	<p>Une fréquentation touristique qui perturbe les écosystèmes : rejets des eaux usées et pluviales, piétinement, pêche à pied, dérangement...</p> <p>Une pression croissante sur la matrice forestière qui conduit à son rétrécissement et à des ruptures de continuités malgré son apparente immensité (vallées au nord du Bassin d'Arcachon, autour du ruisseau de Lacanau, Val de l'Eyre...).</p> <p>De nombreuses continuités écologiques altérées (ou sous pression ou dégradées) par le développement de l'urbanisation ou l'agriculture intensive (sur le pourtour du bassin et sur le chevelu hydrographique de la Leyre).</p>

PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

BASSIN D'ARCACHON

PRESSIONS SUR LES MILIEUX NATURELS



BKM

décembre 2012

© IGN

Sources : BD Carto, BD Carthage, Corine Land Cover, DREAL

RESSOURCES NATURELLES		
ESPACE	<p style="text-align: center;">ATOUTS</p> <p>A l'échelle communale, ce territoire possède de vastes espaces naturels, agricoles et forestiers. Une densification autour des centres bourgs.</p> <p>Une densification de l'urbanisation dans le sud du bassin : de 2000 à 2008, les parcelles pour la construction de maisons individuelles ont été parmi les plus petites du département à Arcachon (558 m²), Gujan-Mestras (700 m²) et à la Teste-de-Buch (845 m²).</p>	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p> <p>Le Bassin d'Arcachon fait face à une très forte pression foncière liée à son attractivité démographique.</p> <p>La densification s'accompagne d'une extension urbaine. De 2000 à 2008 : 1133 ha ont été artificialisés.</p> <p>Le bassin concentre les 6 premières communes de Gironde ayant le plus consommé d'espace pour la construction de maisons individuelles : la Teste-de-Buch (137 ha), Gujan-Mestras (117 ha), Lège-Cap-Ferret (97 ha), Mios (92 ha), Biganos, (89 ha) et Salles (85 ha).</p>
	<p style="text-align: center;">OPPORTUNITÉS</p> <p>La réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, instaurée par la loi ENE.</p> <p>Des secteurs à densité minimale inscrits dans le futur SCOT du Bassin d'Arcachon.</p> <p>L'application de la loi littoral relative à l'extension limitée de l'urbanisation dans les espaces proches du rivage et dans les espaces faisant l'objet d'une protection environnementale.</p>	<p style="text-align: center;">MENACES</p> <p>Dans le prolongement des tendances actuelles, les travaux de l'institut d'Études Démographiques de l'Université de Bordeaux (IEDUB) annoncent plus de 196 000 habitants d'ici 2030, soit 70 000 habitants supplémentaires (+ 55%).</p> <p>La pression foncière devrait s'accroître notamment dans le Val de l'Eyre en raison des coûts élevés d'accession à la propriété sur la métropole bordelaise et sur le pourtour du bassin, et de par sa situation géographique préférentielle (proximité de l'A63).</p>

RESSOURCE FORESTIERE	ATOUTS	FAIBLESSES
	<p>57,4% du territoire est forestier (89 000 ha). Le massif forestier du bassin est une forêt de production, essentiellement de résineux, alimentant les filières traditionnelles (bois d'œuvre et d'industrie) et la filière bois-énergie en plein essor.</p> <p>La forêt remplit de nombreuses fonctions environnementales (réservoir de biodiversité, régulation dans le cycle du carbone, épuration de l'eau, protection des sols...), et assure des fonctions sociales et de loisirs (accueil du public dans les forêts domaniales du littoral gérées par l'ONF, chasse...).</p>	<p>La forêt usagère de la Teste-de-Buch (3 800 ha), non exploitée dans le cadre de la sylviculture, est peu entretenue.</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>La forêt constitue une activité économique importante regroupant une quarantaine d'entreprises liées au travail du bois (scieries, exploitations sylvicoles) et plus de 200 emplois, principalement dans le Val de l'Eyre, dont la plus grande scierie Beynels Manustock à Belin-Beliet. S'ajoutent une cinquantaine d'entreprises liées à l'industrie du papier et du carton dont l'usine de cellulose du Pin Smurfit à Biganos (450 emplois).</p> <p>L'activité sylvicole est une composante majeure du maintien de l'identité paysagère du territoire, de la trame verte et des coupures d'urbanisation notamment de la grande coupure d'urbanisation située entre le bassin et l'agglomération bordelaise.</p> <p>Un grand nombre d'exploitants du bois et d'entreprises certifiées PEFC.</p>	<p>Le manque de ressource à terme due aux tempêtes.</p> <p>Le grignotage de la forêt par l'urbanisation et les projets liés aux activités de loisirs (golf, hypodrome).</p>

EAU	ATOUTS	FAIBLESSES
	<p>3 forages (Le Teich, Gujan Mestras, Biganos) utilisés pour la géothermie.</p> <p>Un équilibre actuel des prélèvements pour l'alimentation en eau potable.</p> <p>La mise en œuvre des SAGE, « Leyre cours d'eau cotiers et milieux associés » (13 communes), « Étangs Littoraux Born et Buch » (6 communes) et « Lacs Médocains » (2 communes).</p>	<p>cf. Diagnostic départemental Chapitre « Ressources naturelles » – Partie III</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>L'application du SAGE « nappes profondes » révisé. Favoriser une solidarité territoriale pour trouver une réponse pertinente et adéquate à l'équilibre de la ressource en eau face à de nouvelles pressions démographiques.</p> <p>Les programmes d'amélioration des rendements des réseaux d'eau potable.</p> <p>La tendance à la baisse des consommations des habitants.</p>	<p>L'irrigation d'importantes surfaces agricoles (maïs et légumes frais) qui peut contribuer à l'eutrophisation des eaux superficielles due au lessivage des fertilisants et des phytosanitaires.</p> <p>La croissance démographique va entraîner une augmentation des besoins en eau potable.</p>

ENERGIE	ATOUTS	FAIBLESSES
	<p>Les PCET de la COBAN et de la COBAS en cours d'élaboration.</p>	
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>La chaufferie bois de Smurfit totalement autonome au niveau de l'énergie.</p> <p>Un potentiel géothermique à exploiter (géothermie « basse énergie » et « haute-énergie »)</p>	<p>La concurrence entre bois-énergie et les autres usages (papier, construction).</p>

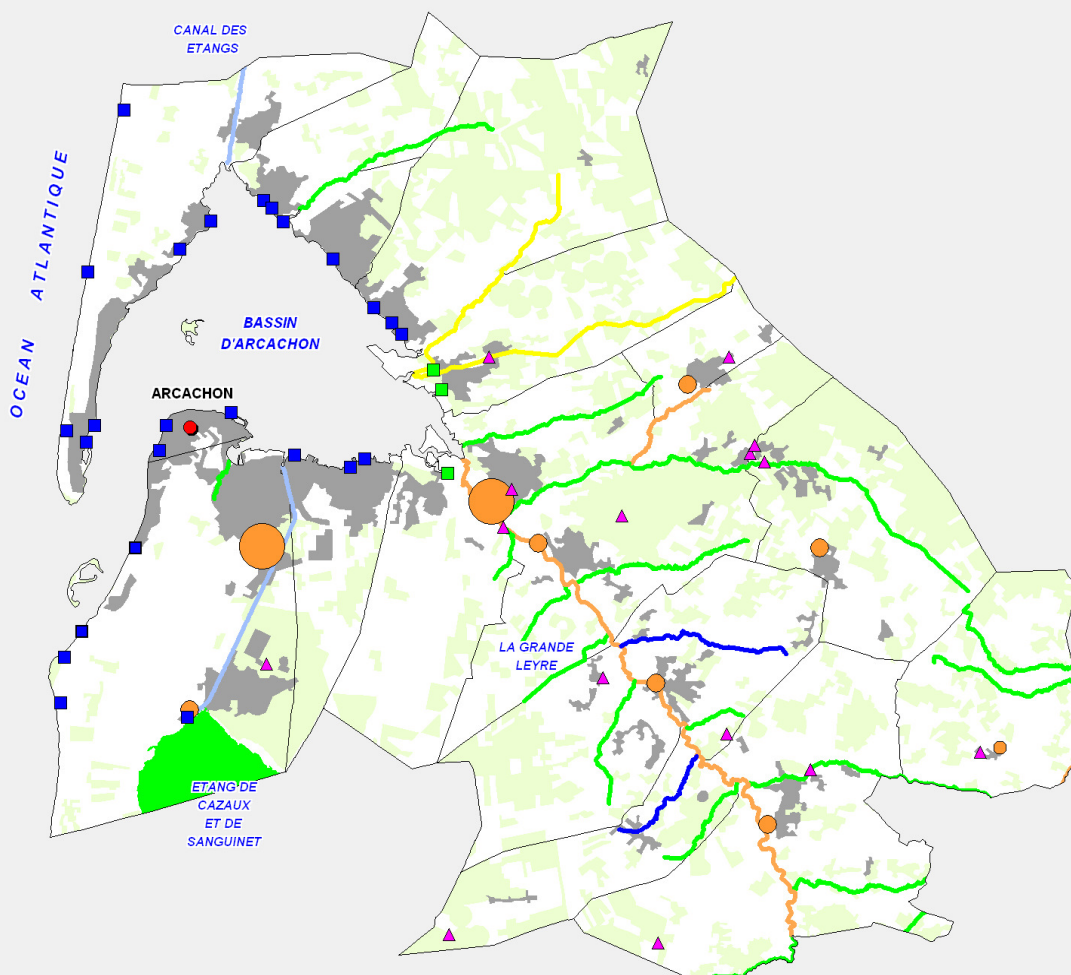
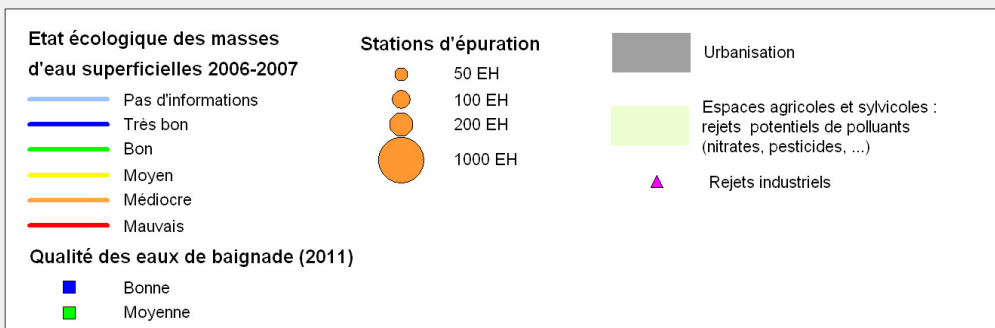
POLLUTIONS		
EAU	ATOUS – QUALITE DES MILIEUX	FAIBLESSES
		<p>Une bonne qualité des masses d'eau côtières (Bassin d'Arcachon aval et amont) et du lac de Cazaux-Sanguinet.</p> <p>Une qualité chimique 2006-2007 bonne pour les masses d'eau rivières (canal des étangs, Leyre et ses affluents).</p> <p>Une bonne qualité des eaux de baignade, en mer et en eau douce.</p> <p>Des nappes profondes naturellement protégées contre les pollutions.</p> <p>Les mesures mises en oeuvre par les collectivités et le SIBA pour limiter les rejets urbains par temps de pluie ont permis d'améliorer la qualité bactériologique du bassin.</p> <p>La mise en oeuvre des SAGE, « Leyre cours d'eau cotiers et milieux associés » (13 communes), « Étangs Littoraux Born et Buch » (6 communes) et « Lacs Médocains » (2 communes).</p> <p>La volonté de préserver l'eau du bassin a entraîné l'obligation d'avoir un système d'assainissement collectif sur tout le territoire.</p> <p>Les stations d'épuration sont conformes à la directive Eaux Résiduaire Urbaines et deux nouvelles stations (Le Barp et une 2^{ème} à Belin-Beliet) ont récemment été ouvertes pour satisfaire les besoins. De plus, les deux STEP les plus importantes (Biganos et la Teste-de-Buch) ont été entièrement renouvelés.</p> <p>Plus de 70% des points de prélèvements en eau potable bénéficient d'un périmètre de protection déclaré d'utilité publique. Les procédures sont en cours pour les captages qui restent à protéger (La Teste-Cazaux, Lugos, Lanton).</p>

EAU	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>Les profils des eaux de baignade.</p> <p>Les travaux et réflexions engagés par le SIBA concernant la gestion des eaux.</p> <p>Le SMVM (Schéma de Mise en Valeur de la Mer) qui a pour objectifs d'organiser les usages et de définir la vocation des espaces maritimes.</p>	<p>La dégradation de la qualité des eaux par des contaminations ou des pollutions organiques, bactériologiques et chimiques diverses, issues des bassins versants peuvent remettre en cause la pérennité des activités (ostréiculture, tourisme, nautisme).</p> <p>Les aménagements existants de gestion des eaux pluviales et des eaux usées du bassin versant pourraient être confrontés à des dysfonctionnements importants. La remontée des nappes phréatiques perturbe l'infiltration naturelle des polluants dans le sol ; l'eau se retrouve ensuite dans le bassin.</p> <p>Le système de raccordement à la STEP de Biganos peut s'avérer sous dimensionné dans le cadre d'une croissance démographique forte.</p>

PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

BASSIN D'ARCACHON

PRESSIONS SUR LA RESSOURCE EN EAU



Janvier 2013

© IGN

Sources : BD Carto, BD Carthage, AEAG, Corine Land Cover, DDTM 33, ARS















BRUIT, AIR	ATOUTS – QUALITE DES MILIEUX	FAIBLESSES
	<p>Une qualité de l'air globalement bonne sur le territoire.</p> <p>Le Plan de Déplacement Urbain de la Communauté d'Agglomération d'Arcachon Sud.</p> <p>Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Cazaux.</p>	<p>La traversée de centres urbains par des axes routiers supportant des trafics importants de poids lourds créent des nuisances visuelles et sonores, une exposition des populations aux rejets de polluants dans l'air, ainsi que des problèmes de sécurité routière (traversée des centres urbains de Lège à Biganos par la RD 3, traversée des centres bourgs de Mios, Belin-beliet, Marcheprime, le Barp...).</p> <p>Une offre en transports collectifs inégalement répartie sur le territoire (exemple : pas de réseau de transport urbain au nord du bassin).</p> <p>Des nuisances liées aux odeurs de l'entreprise de cellulose SMURFIT à Biganos.</p> <p>Une dépendance à la voiture hors hyper-centre et à proximité des lignes de transports collectifs.</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>La volonté de réaliser, sur la base du volontariat, des cartes de la gêne sonore de l'agglomération d'Arcachon et un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).</p> <p>La volonté de réaliser un schéma de déplacements à l'échelle du SCOT.</p>	<p>L'augmentation des déplacements automobiles liée à l'arrivée de nouvelles populations, créant des nuisances plus fortes (bruit, rejets de polluants et de GES dans l'air) et des problèmes de sécurité.</p>

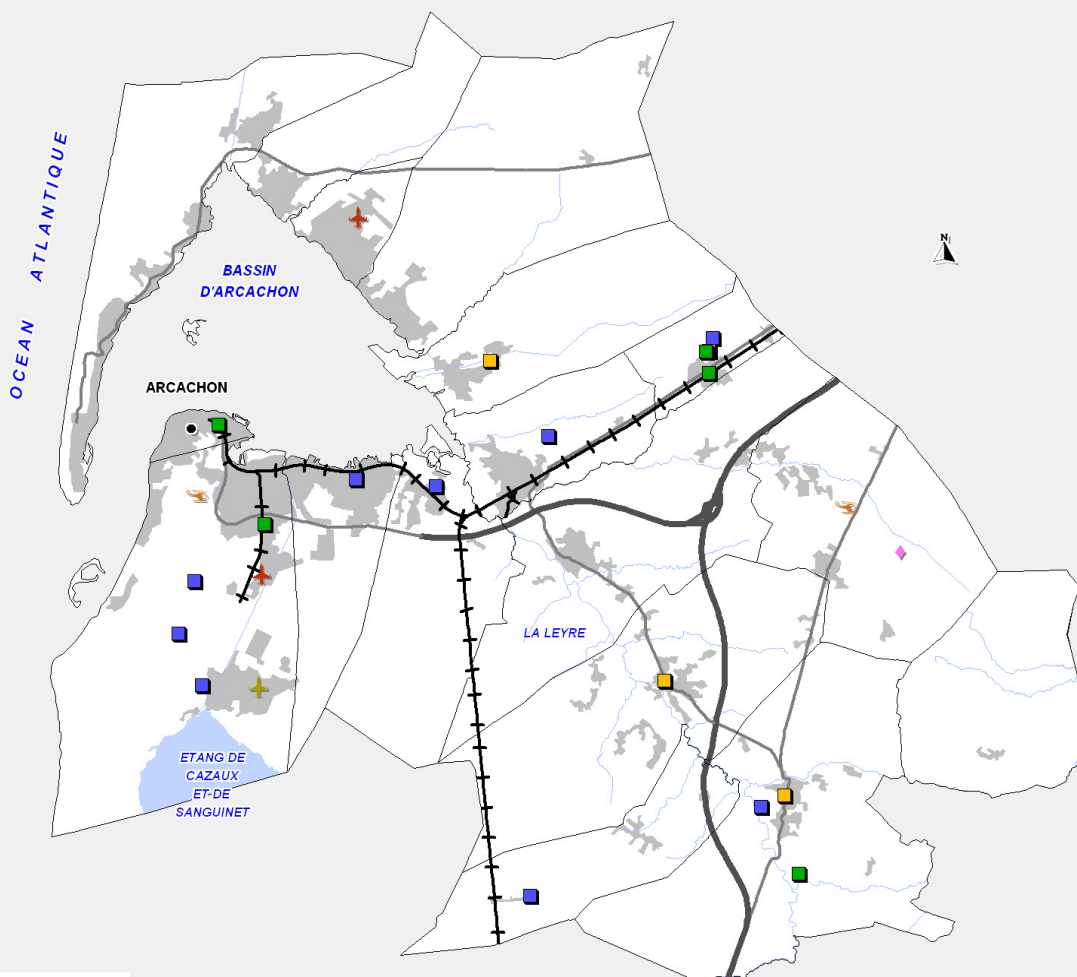
DECHETS	ATOUTS – QUALITE DES MILIEUX	FAIBLESSES
	<p>La réhabilitation en cours de l'ancien centre d'enfouissement d'Audenge.</p>	<p>Aucun centre d'enfouissement des déchets sur le territoire : tous les déchets sont transportés par camions vers l'agglomération bordelaise ou vers Lapouyade.</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>La recherche de nouvelles solutions pour la gestion des déchets.</p>	<p>De nombreux problèmes d'infiltration et de remontées de nappes.</p>

PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

BASSIN D'ARCACHON

POLLUTIONS

Bruit aérien	Bruit des infrastructures de transport terrestre	Sites et sols pollués (2011)
 Aéroport - Aérodrome public	 Route principale	 Site traité avec surveillance et/ou restriction d'usage
 Hélistation	 Autoroute	 Site traité libre de toute restriction
 Aérodrome privé	 Voie ferrée	 Site en cours de travaux
 Plateforme ULM	 Urbanisation	 Site en cours d'évaluation
 Aéroport militaire		 Site mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic



juin 2012

© IGN

Sources : BD Carto, BD Carthage,
Corine Land Cover, BASOL, DDTM 33

RISQUES MAJEURS		
RISQUES INONDATION	ATOUTS – GESTION DE L’ALEA	FAIBLESSES
	<p>Une meilleure connaissance du risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la prise de conscience du risque inondation et un développement récent des études (PPR submersion marine (11)). - l’Atlas des Zones inondables de la Leyre, du ruisseau du Bourg et de plusieurs petites crastes (communes de Biganos, Mios, Salles, Lugos, Belin-Beliet, le Teich, Gujan-Mestras, la Teste-de-Buch). <p>La prise en compte de la problématique inondation pluviale au travers du Schéma Directeur d’Assainissement des eaux Pluviales, réalisé par le SIBA, imposant la limitation du ruissellement à la source, l’interception et la rétention des eaux, l’infiltration des eaux dans les zones favorables et le découplage entre les apports ruraux et urbains.</p>	<p>Un territoire soumis à plusieurs types d’inondation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le débordement des cours d’eau (Leyre et ses affluents, canal des étangs, des Landes, ruisseau de Lacanau, du Pontails, de Cirès...), - les submersions marines survenant lors de dépressions atmosphériques, pouvant être aggravées par de fortes marées (ex : tempête Xynthia de 2010), - les remontées de nappes : le territoire est sensible à ce phénomène en raison de la prépondérance des sols sableux et d’une nappe phréatique proche, surtout dans les parties aval du bassin versant de la Leyre ou sur les petits bassins versants à l’est du bassin.
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>L’élaboration d’un PPR.</p> <p>Le TRI du Bassin d’Arcachon.</p> <p>L’inventaire et le classement des digues littorales est en cours (digués des Prés-salés est de la Teste-de-Buch, 25 km de digue de Gujan-Mestras à Audenge,...).</p> <p>La prise en compte des inondations « Xynthia » dans la maîtrise de l’urbanisation par l’intermédiaire du R. 111-2.</p>	<p>Le risque de rupture des ouvrages hydrauliques du canal des Landes pourrait inonder des secteurs urbains importants des communes de Gujan-Mestras et de la Teste-de-Buch.</p> <p>L’urbanisation dans des secteurs potentiellement inondables.</p> <p>Le changement climatique pourrait engendrer une élévation du niveau marin, avec des impacts sur les zones urbanisées proches du niveau de la mer et sur les sites naturels emblématiques du bassin (île aux Oiseaux, Prés-salés, Banc d’Arguin...) remettant en cause leur pérennité.</p>

RISQUES LITTORAUX	ATOUTS – GESTION DE L’ALEA	FAIBLESSES
	<p>Un PPR risques littoraux approuvé en 2001 sur les communes d’Arcachon, Lège-Cap-Ferret et la Teste-de-Buch.</p> <p>Les actions de protection mises en place sur la côte et sur les digues : enrochements, géotextiles, plantations d’oyats, rechargements des plages.</p> <p>Une bonne gestion des dunes (conservatoire du littoral, collectivités...).</p>	<p>Le littoral du Bassin d’Arcachon subit une double érosion (côtière et dunaire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pointe du Cap-Ferret recule, - la dune se déplace. <p>Seule la plage située au niveau du Warf de la Salie s’engraisse.</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>Les études menées par l’Observatoire de la Côte Aquitaine et le BRGM amélioreront la connaissance et la prise en compte du risque.</p> <p>Les Plans de Prévention des submersions marines prescrits le 10 novembre 2010 sur 11 communes du Bassin d’Arcachon (10 communes littorales, plus celle de Mios en raison de la Leyre).</p> <p>L’application de la loi littoral pour maintenir les coupures d’urbanisation.</p> <p>Les documents d’urbanisme en cours d’élaboration (SCOT, PLU).</p>	<p>Le changement climatique pourrait accentuer les phénomènes d’érosion littorale.</p> <p>L’impact du réchauffement climatique sur le recul du trait de côte.</p>

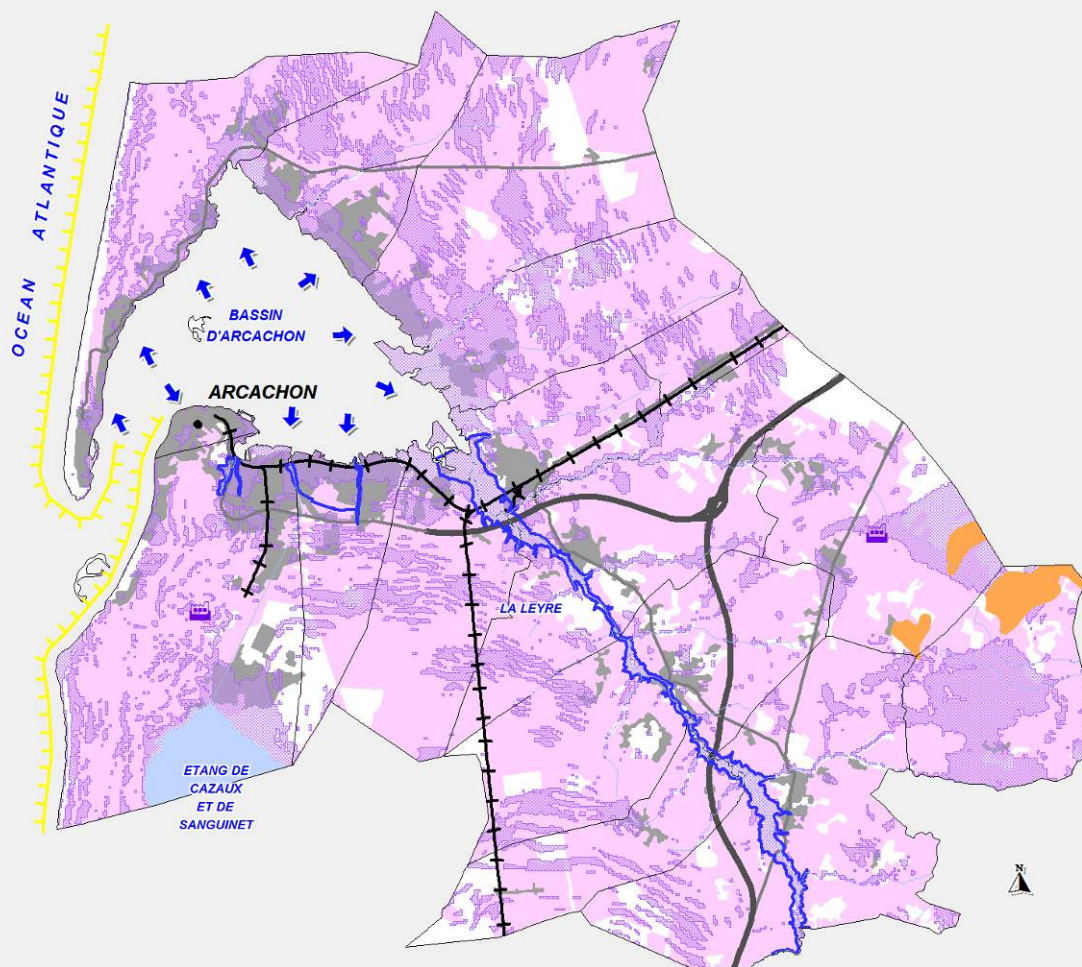
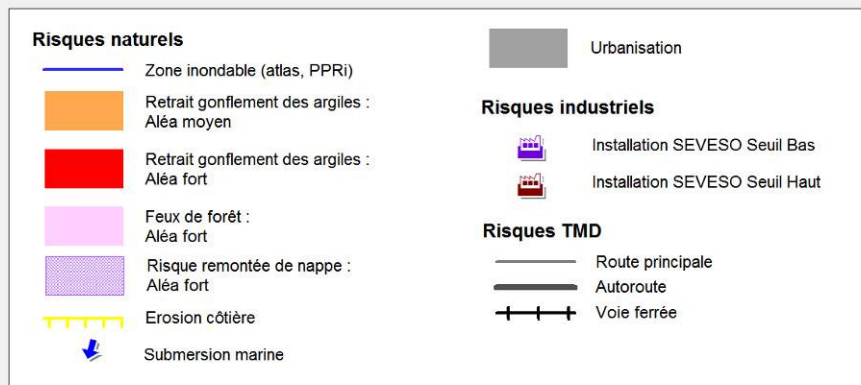
RISQUE FEUX DE FORET	ATOUTS – GESTION DE L’ALEA	FAIBLESSES
	Un état des équipements DFCI satisfaisant. Les Plans de Prévention du Risque feu de Forêt approuvés sur les communes d’Andernos, Biganos et Lanton.	Un risque feux de forêt fort ; il est particulièrement élevé à Arcachon, la Teste-de-Buch, Audenge, Lége-Cap-Ferret, Arès, Andernos, Belin-Beliet, Saint-Magne, Marcheprime et Salles (Source : Atlas des feux de forêt). Il est accru dans les secteurs d’interface forêt-urbain, dans les zones forestières subissant du mitage (Le Barp, Marcheprime, Biganos, Mios) et dans les forêts accueillant du public.
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	L’amélioration de la connaissance du risque dans le cadre des études des PPR.	L’augmentation du risque incendie de forêt liée à la croissance démographique, au développement de l’urbanisation et à la fréquentation des boisements. L’augmentation de la fréquence des épisodes de sécherresse liée au changement climatique fait craindre une hausse des départs de feux.

RISQUES TECHNOLOGIQUES	ATOUTS – GESTION DE L’ALEA	FAIBLESSES
	2 sites SEVESO dont un site militaire (Base aérienne de Cazaux).	La présence de canalisations de gaz à haute pression et de pipelines.
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Risques majeurs » - Partie II	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Risques majeurs » - Partie II

PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

BASSIN D'ARCACHON

RISQUES MAJEURS



juin 2013

© IGN

Sources : BD Carto, BD Carthage, Corine Land Cover, DDTM 33, DREAL, CG 33, BRGM

PAYSAGE NATUREL ET PATRIMOINE BATI		
PAYSAGE NATUREL	ATOUS	FAIBLESSES
	<p>Un paysage remarquable, né de l'équilibre entre terre et eau, élément paysager identitaire par le bassin et l'océan.</p> <p>L'image d'imbrication de l'eau et de la terre offerte par la structure paysagère (Slikkes, Schorres, Prés-Salés, craste...) ayant forgé l'identité du bassin.</p> <p>Un niveau de protection fort sur la plupart des éléments paysagers sensibles (Dune du Pyla, bassin et abords, Val de l'Eyre...), et la connaissance du paysage vernaculaire (PNR des Landes de Gascogne...).</p> <p>La préexistence d'une trame verte conséquente (la forêt de pins, la forêt-galerie, les dunes de protection, les forêts résidentielles du Pyla et de Cap-Ferret...) assurant les coupures d'urbanisation, et valorisant fortement le cadre de vie.</p>	<p>La fragilité écologique notamment des bords de bassin face aux pressions foncières et touristiques, pouvant fortement impacter le paysage.</p> <p>Le fort grignotage des coupures d'urbanisation face à la pression urbaine.</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>L'opération grand site menée par le Syndicat mixte de la dune du Pyla (mesures de protection et de mise en valeur du site).</p> <p>Le GIP et ses objectifs de développements littoraux raisonnés (urbain et touristique).</p> <p>Le développement du SCOT prenant en compte les objectifs des Grenelles de l'environnement et prônant notamment la gestion économe des territoires et donc de préservation des paysages.</p> <p>Le projet de mise en place d'un Parc Naturel Marin sur le Bassin d'Arcachon et son ouvert, pouvant influencer positivement le développement de l'activité humaine sur les abords.</p> <p>Le développement de la notion d'éco-tourisme, notamment pour le Val de l'Eyre, et d'une gestion récréative responsable des sites, valorisant le paysage.</p>	<p>Une transformation des paysages forestiers par l'étalement urbain, et l'augmentation des cultures intensives entraînant le mitage et la réduction des coupures vertes.</p> <p>Le développement d'infrastructures (déviation de la RD3) générant un impact fort sur les milieux naturels, et pouvant induire un étalement de l'urbanisation le long des axes.</p> <p>L'extension du pin sur les forêts de feuillus et les forêts galeries, entraînant une fermeture du milieu.</p> <p>La disparition des ripisylves par la privatisation des rives.</p> <p>La disparition des lagunes et milieux humides du fait des sécheresses et du drainage.</p>

PATRIMOINE BÂTI	ATOUTS	FAIBLESSES
	Le maintien de l'architecture traditionnelle liée à la pêche et à l'ostréiculture (cabanes ostréicoles, villages de pêcheurs du Cap-ferret, Gujan-mestras, la Teste-de-Buch...), et de l'architecture balnéaire (ville d'hiver d'Arcachon, maisons anciennes du bord de mer d'Arcachon, du cap-ferret...).	Une urbanisation plus tardive et plus diffuse dans les communes du Val de l'Eyre, caractérisée par un mitage du paysage et un parc bâti qui se banalise (uniformité du cadre bâti, absence de principes de maillage, pas de hiérarchisation des espaces publics).
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	Les chartes paysagères du Pyla sur mer et de la ville d'Arcachon.	Des formes urbaines et une architecture qui se banalisent (standardisation des formes urbaines, faisant peu référence à l'architecture locale, multiplication des lotissements et des zones d'activités).